

III.—TESTAMENTS.

1. Comment un testament ou un legs peuvent-ils être révoqués ?
2. Quand une disposition testamentaire faite sous une condition dépendant d'un événement incertain, est-elle caduque ?
3. Quels sont les devoirs et les pouvoirs des exécuteurs-testamentaires ?

IV.—DONATIONS.

1. Quels sont les biens qui peuvent être donnés par actes entre-vifs et y a-t-il exception ?
2. Quelles sont les formalités qui doivent accompagner l'acceptation d'une donation pour un mineur ou un interdit ?

Le donataire universel est-il tenu personnellement de la totalité des dettes du donateur, et quelle différence y a-t-il à ce sujet, entre le donataire universel et le donataire à titre particulier ?

V.—SUBSTITUTIONS.

1. Dans la prohibition d'aliéner et dans les donations et les legs en général, qu'entend-on par les termes, " enfants ou petits-enfants " ?
2. Quel sera l'effet de la vente faite par le grevé, d'un immeuble substitué ?

VI.—OBLIGATIONS.

1. Dans quelles circonstances, le débiteur peut-il être déchu du terme stipulé ?
2. Dans le cas d'obligation alternative, à qui appartient le choix ?
3. Comment s'opère la novation ?

VII.—COMMUNAUTÉ.

1. Les créanciers d'une succession échue à la femme, peuvent-ils poursuivre le paiement sur tous ses biens personnels ?
2. De quelles manières le mari peut-il avantager sa femme, durant leur mariage ?
3. De quelles manières le mari peut-il aliéner les biens de la communauté, ou en disposer entre vifs ?

VIII.—VENTE ET LOUAGE.

1. Quelles sont les personnes qui ne peuvent se rendre adjudicataires, ni par elles-mêmes, ni par personnes interposées ?
2. Le locataire d'une maison et le locataire à ferme, ont-ils le droit de sous-louer ?

IX.—ENREGISTREMENT.

1. Comment ferait-on enregistrer un bail dans lequel le numéro officiel ne serait pas donné ?
2. Dans quel cas, l'hypothèque conventionnelle peut-elle être valable sans que la somme en soit déterminée ?
3. Quels sont ceux qui peuvent consentir une hypothèque et qu'elle est la règle quant à ceux qui n'ont qu'un droit suspendu par une condition ?

X.—PRESCRIPTION.

1. Combien y a-t-il d'interruption de prescriptions ?
2. Le mineur est-il protégé contre toutes espèces de prescriptions ?